

Sion, le 2 juillet 2018

Aux membres du CIRM

Conseil du CIRM – Séance du 2 juillet 2018

Résumé des décisions

Bilan de la phase de lancement

Le Conseil a adopté la composition du Conseil : 12 membres avec droit de vote et 4 personnes avec voix consultative. La liste des membres du Conseil est visible à l'adresse : <https://www.unil.ch/centre-montagne/home/menuint/presentation/conseil.html>.

Coordinateur du CIRM

Un poste de coordinatrice du CIRM va être mis au concours dès que possible. La personne recrutée devra être titulaire d'un master (obligatoire) ou doctorat (souhaité), avec si possible une expérience en gestion de projet. Le recrutement se fera par la FGSE. Les auditions seront organisées par la FGSE.

Nom du centre

Le nom suivant a été adopté par le Conseil :

- Centre interdisciplinaire de recherche sur la montagne (CIRM)
- Interdisciplinary Centre for Mountain Research (ICMR)

Appels à projets

Deux appels vont être lancés avec un délai de candidatures au 31 octobre :

- un appel à post-docs (candidature par les post-docs eux-mêmes) ; les projets devront être soutenus par au moins deux membres du Centre, de disciplines différentes (but : favoriser les projets interdisciplinaires)
- un appel à projets (seed-funding) : candidatures par les membres du Centre.

Sion, le 2 juillet 2018

CIRM-er